

COMMISSION RETRIEVERS, BROUSSAILLEURS ET CHIENS D'EAU

LICENCE CONDUCTEUR POUR L'ANNÉE 2018

La licence est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour faciliter les démarches, il est admis cependant que les licences puissent être souscrites à compter du 1^{er} novembre de l'année précédente.

Ce formulaire doit être rempli en lettres capitales et adressé à :

Société Centrale Canine - Service Licences - 155 Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex

Les champs précédés d'un * sont **obligatoires**

Cochez la case correspondant à votre demande (en cas de renouvellement ou duplicata, indiquez votre n° de licence)

* DEMANDE DE LICENCE RENOUELEMENT DUPLICATA LICENCE N° :

* CIVILITÉ M. Mme * NOM : _____ * PRÉNOM : _____

ADRESSE NUMÉRO : _____ VOIRIE : _____

VOIRIE (SUITE) : _____ LIEU-DIT : _____

* CODE POSTAL : _____ * VILLE : _____

PAYS _____ TÉLÉPHONE : _____ MOBILE : _____

COURRIEL : _____

* Je déclare ne pas avoir subi de condamnation pour sévices sur animaux

* J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve à la charte du licencié

* Date de la demande : _____

* Signature : _____

TARIF POUR L'ANNÉE 2018 :

Demande / Renouvellement : 10 € (forfaitaire)

Duplicata : 15 € par carte